



Pacte de responsabilité : une politique vouée à l'échec



Un cadeau aux entreprises sans contrepartie

Dans le « pacte de responsabilité » bien mal nommé, François Hollande promet aux entreprises une baisse des cotisations patronales de 30 Milliards d'Euros (reconduction du Crédit d'impôt Compétitivité pour 20 Mds d'€ + 10 Mds d'allègements supplémentaires liés pour partie à la part patronale des cotisations familiales) d'ici la fin du quinquennat (2017) en échange de ... rien ! Il a en effet très vite remballé ses exigences « *claires, précises et mesurables* » en termes d'emploi pour s'en remettre aux négociations entre les « partenaires sociaux ».

Même le patronat ne croit pas que ces 30 Mds se traduiront par des créations d'emplois : le Medef, qui évoquait la création d'un million d'emplois sur cinq ans contre 100 milliards d'euros de baisse de cotisations et d'impôts, refuse désormais de s'engager sur des objectifs chiffrés. Quant au patron du syndicat des petites et moyennes entreprises, la CGPME, il est encore plus explicite en déniaut tout « lien direct » et immédiat entre le pacte et les embauches, pointant des « carnets de commandes insuffisants ». Les économistes qui se risquent à un chiffrage donnent une fourchette de 160 000 à 300 000 emplois.

Difficile, dans ces conditions, de comprendre pourquoi les trois organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC et CFTC), ont signé le 7 mars un accord qui prévoit simplement de « *demande aux branches professionnelles* » d'ouvrir « *des discussions* » ou « *des négociations* » « *sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'emploi* ».

Cette politique de réduction du « coût du travail » par les baisses de cotisation n'est pas nouvelle : des dispositifs multiples se sont succédés depuis la fin des années 80. Le coût de ces baisses a été évalué à entre 20 et 30 Mds €.

Les estimations des retours en termes d'emplois sont très complexes et invérifiables. En revanche, le niveau de chômage auquel de telles politiques ont conduit est lui, incontestable : 5.3 millions de chômeurs¹, un record historique. Ce chiffre a explosé depuis 2008 (+ 2 millions). **Plus de 86 % des contrats signés actuellement sont des CDD²**, avec une explosion des CDD de très courte durée (« *Sur les 20 millions de contrats signés chaque année, deux tiers sont des CDD de moins d'un mois. C'est spectaculaire* », résume Eric Heyer, économiste à l'OFCE)

Au-delà de ce retour d'expérience, **la baisse annoncée des cotisations patronales ne représenterait qu'une baisse de 1.2% du coût total de production³**. Peut-on sérieusement croire qu'une baisse de coût de 1,2% augmentera significativement le volume des ventes des entreprises, même pour celles soumises à la concurrence internationale ? et dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires, qui pèsent sur le coût du travail, ont augmenté de 5% en 2013 (40 Mds en 2013 pour les entreprises du CAC 40) : ils sont passés de 3 à 9% de la richesse nationale depuis 1980, au détriment des salaires (dont les cotisations).

Mais surtout, les entreprises ont essentiellement un problème de débouché, pas du tout de trésorerie⁴. Or la baisse des dépenses publiques qui accompagne ces baisses de cotisations va se traduire par une baisse de pouvoir d'achat et des commandes publiques, donc une baisse des débouchés, donc une aggravation du chômage : « les dépenses publiques sont soit une demande adressée aux entreprises soit des salaires distribués qui sont consommés et sont ainsi au final une demande adressée aux entreprises. Cette coupe dans les dépenses publiques sera donc récessive »⁵. Une telle politique est donc contre-productive.

¹ Chiffre incluant les travailleurs à moins de 50% d'activité, ce qui ne permet pas de vivre

² Source URSSAF

³ Christian CHAVAGNEUX, le 6 janvier 2014, « Pourquoi le pacte de responsabilité n'améliorera pas les marges des entreprises et ne créera pas d'emplois »

⁴ Usine Nouvelle, dans un article du 10 décembre 2013, relevait : « Les trésoreries vont bien, peut-être même trop bien. Les entreprises empilent du cash » ; « Si les entreprises restent frileuses, c'est parce qu'elles peinent à entrevoir une amélioration de leurs débouchés ».

⁵ Philippe Murer, professeur de finances publiques à la Sorbonne

Une baisse des dépenses publiques d'une ampleur inégalée

Comme toujours, le Gouvernement a choisi d'accompagner ce cadeau aux entreprises d'une réduction de la dépense publique : **-50 Mds, qui s'ajoutent aux 15 Mds d'€ d'économie réalisées en 2014. Jamais aucun Gouvernement n'était allé aussi loin !**

Et il se garde bien de préciser le détail de cette coupe énorme de 50 Mds. En effet, les dépenses publiques sont essentiellement, outre l'intérêt de la dette et un peu d'investissement, des transferts sociaux (qui ont plutôt tendance à croître en période de crise) et les salaires des fonctionnaires. Ce sont donc essentiellement des dépenses incompressibles. Et **la « chasse au gaspillage », perpétuellement invoquée, atteint ses limites, depuis le temps que les services publics subissent des coupes dans les effectifs et les budgets !**

Le Gouvernement n'évoque d'ailleurs pas des pistes de « rationalisation » comme par exemple, favoriser les hôpitaux publics aux dépens des cliniques privées, alors que toutes les études montrent que la médecine publique est moins chère que la médecine privée. Il fait l'inverse, au contraire !

Une fois de plus, ce seront donc les salariés qui paieront le prix fort, avec deux leviers possibles :

- Bloquer les salaires, cette option ayant « fuité » pour être ensuite démentie par le Ministre de l'Education – option dont le gain était évalué à 1.2 Mds d'€, une paille par rapport aux 50 Mds attendus ! Or les fonctionnaires subissent depuis des années des blocages de points d'indices, des baisses de pouvoir d'achat. Et les enseignants, qui représentent une grande partie des fonctionnaires, sont déjà parmi les moins bien payés d'Europe ;
- Ou réduire le personnel. Evidemment, même en bloquant totalement les embauches, cela ne permettrait pas, très loin de là, un gain de 50 Mds € en 3 ans. Mais surtout, quelles conséquences pour le Service Public ! Le Gouvernement pense-t-il réellement que les enseignants et personnels des écoles sont trop nombreux, ou bien le personnel hospitalier et médical, le personnel en crèche, les auxiliaires de vie ...

Cette politique aura deux conséquences inévitables : elle créera du chômage en supprimant des emplois ; et elle diminuera la qualité du Service Public, pourtant plus nécessaire que jamais en période de crise, pour garantir à tous l'accès aux biens de première nécessité.

Une autre politique est possible : réduction du temps de travail et création massive d'emplois publics

➤ *Les emplois publics : un gisement d'emplois, sûr, utile et peu coûteux*

Une fois de plus, la dépense publique est vue comme une charge, et non comme un investissement, un gisement d'emplois. Les réductions d'emplois dans le Public sont à considérer pour ce qu'ils sont, des énormes plans sociaux (- 150 000 emplois dans le Public ces dernières années). **Pourquoi, dans une période de chômage massif, faudrait-il détruire massivement des emplois dans ce secteur qui représente 20% de l'emploi total, et non pas chercher au contraire à en créer ?**

Le coût ne peut pas justifier un tel renoncement : il est bien moins onéreux de payer des emplois publics que de financer des emplois privés. Ainsi, avec les 30 Mds d'€ donnés aux entreprises privées, l'Etat pourrait très largement financer 1 Million d'emplois publics. Les résultats en termes d'emplois seraient garantis, tant en quantité qu'en qualité : **emplois pérennes, dans des secteurs choisis collectivement, porteurs d'un modèle économique tourné vers les besoins sociaux et écologiques**, et non vers la production à tout va de biens industriels quels qu'ils soient, sans aucune réflexion sur leur finalité.

Combien coûterait 1 million d'emplois publics ?

Les chiffrages disponibles, notamment celui de l'Institut Montaigne⁶, tout comme le Gouvernement⁷, donnent un chiffre autour de 30 Mds € (respectivement 25.8 et 31.9 Mds €).

En décomposant par postes, nous obtenons les résultats suivants pour la création d'1 million d'emplois publics

- En salaire net, pour un salaire moyen de 2 200€ sur 12 mois, le coût serait de 26.4 Mds €.
- En cotisations sociales, le coût net pour l'Etat (ou plus généralement la collectivité) serait nul ou très faible : Qu'une personne soit chômeuse ou salariée de l'Etat, la collectivité doit couvrir ses dépenses sociales. Or celles-ci n'augmentent pas avec le changement de statut, sauf éventuellement la retraite (qui est plus élevée pour un fonctionnaire que pour un chômeur longue durée). Mais c'est une dépense tellement décalée dans le temps que les économistes s'accordent à ne pas la prendre en compte. Les besoins en prestations santé ou familiales ne seront pas impactées, et les prestations chômage diminueront.
- En frais divers : peuvent s'ajouter au salaire des frais de fonctionnement. Dans l'Education Nationale, ils sont de l'ordre de 10%, ce qui monterait le coût total, pour un million d'emploi public, à 29 Mds d'€.

Il s'agit là d'un chiffre surévalué, car il faudrait en retrancher des économies et des recettes supplémentaires pour l'Etat immédiates : prestations chômage et RSA économisées, impôt sur les revenus et sur la consommation directement récupérée (de l'ordre de 20%). On obtiendrait alors un coût net bien inférieur (en deçà de 20 Mds), sans même chiffrer les effets bénéfiques de la relance économique induite par une telle mesure.

Dans le public, il n'est pas besoin de chercher très loin pour trouver des gisements d'emploi correspondant à de vrais besoins. Et contrairement à une idée répandue, la France ne se situe qu'à la moyenne de l'OCDE pour le nombre d'emplois publics par habitant, et bien en-deçà des pays avancés, par exemple pour l'enseignement, la santé (cf. encadré). Sans compter qu'il existe également des gisements d'emplois publics dans des secteurs jugés nécessaires pour la collectivité, et qui pourraient donc faire l'objet de filières publiques: transition énergétique, transports publics, logement, prise en charge de la petite enfance et de la dépendance ...

Des besoins criants en emplois dans le public

- **L'Education** : Personne ne conteste aujourd'hui les difficultés auxquelles est confrontée l'Education Nationale. Le manque de moyens humains n'y est pas étranger : la France se situe par exemple au niveau le plus bas de l'OCDE⁸ pour le taux d'enseignants par élève en primaire, avec à peine 5 enseignants pour 100 élèves. Or les résultats scolaires et la réduction des inégalités dépendent de ces taux d'encadrement.

La France est également en queue de peloton dans le Supérieur, avec 5 enseignants pour 100 élèves contre 11 en Suède. Dans le secondaire, la France se situe à un niveau intermédiaire avec 8 enseignants pour 100 élèves, contre 12 enseignants pour 100 élèves pour le pays les mieux dotés, dont la Suède.

Nous ne disposons pas de chiffres permettant des comparaisons internationales pour la maternelle, qui n'existe pas dans tous les pays. Mais le nombre d'enfants par classe est aujourd'hui de près de 26, ce qui est élevé, d'autant plus que les enfants sont accueillis de plus en plus jeunes faute de place en crèche.

- **L'accueil extra-scolaire** des enfants pourrait également être renforcé (c'est même une nécessité dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires).
- **La Petite Enfance** : aujourd'hui, seuls 11% des 2,2 millions d'enfants de 4 mois à 3 ans ont accès à la crèche ou en halte garderie. Les autres, à l'exception d'une petite minorité gardée par choix par la famille, sont gardés par des nourrices, sous contrats très précaires, ou par la famille faute de solutions alternatives. La Fondation Copernic avançait le chiffre d'un million de places supplémentaires en crèche, soit 150 000 nouveaux emplois (soit 6,7 enfants par adulte, ce qui n'a rien de luxueux !).

⁶ Think Tank d'orientation libérale

⁷ Ex : Dans son Projet de Loi de Finance 2012, le Gouvernement chiffrait à 970 M€ l'économie résultant de la suppression prévue de 30 400 postes de fonctionnaires, soit un « économie » de 31 900€ par emploi et par an.

⁸ Les comparaisons internationales citées ici sont issues de la synthèse du Centre d'Analyse Stratégique de décembre 2010 intitulée « Tableau de bord de l'emploi public, situation de la France et Comparaisons internationales, Amélie Barbier-Gauchard, Annick Guilloux, Marie-Françoise Le Guilly », disponible sur <http://www.strategie.gouv.fr/content/tableau-de-bord-de-l%E2%80%99emploi-public-situation-de-la-france-et-comparaisons-internationales>

- **La Dépendance** constitue aujourd'hui un réel gisement d'emplois. Une partie des besoins est couverte par des emplois précaires et mal payés de « service à la personne », qu'il faudrait là aussi remplacer par des emplois publics. Et une grande partie n'est tout simplement pas couverte, les personnes dépendantes se retrouvant sans solution. Avec 1,1 million de personnes âgées dépendantes actuellement et des projections en augmentation, ce sont des dizaines voire des centaines de milliers d'emplois potentiels que ce secteur représente. L'Etat économiserait au passage les réductions d'impôt accordées pour ces « services à la personne ».
- **La Santé** : avec le vieillissement de la population et le développement des techniques de soin, ce secteur est appelé à se développer. Déjà actuellement, les hôpitaux manquent de personnel soignant de manière criante. Or au regard des moyens humains au service de la santé (public et privé confondus, personnel administratif et personnel soignant confondus), la France se situe dans la moyenne de l'OCDE avec 50 agents pour 1000 habitants (la moyenne se situant à 54 agents pour 1000 habitants), loin derrière la Norvège qui en compte 104 pour 1000 habitants. Là encore, le potentiel de créations de postes est donc de plusieurs centaines de milliers.
- **La Justice**, aujourd'hui sinistrée a besoin d'augmenter ses effectifs.
- La **transition énergétique** va créer un très grand nombre d'emplois: développement des transports ferroviaires, fluviaux et maritimes, grand plan Fret et Ferroutage (la simple réembauche des postes détruits dans la filière Fret est estimé à 20 000, au total, et ce n'est qu'une petite part), des énergies renouvelables, services d'isolation des bâtiments et de travaux visant à maîtriser la demande (estimés par l'association Négawatt à plus de 600 000 emplois, dont une large part pourrait être publique), etc.
- D'autres secteurs pourraient donner lieu à des embauches dans le secteur public, comme le BTP, pour répondre à la crise du logement.

➤ **La réduction du temps de travail : autre levier essentiel mais ignoré de la lutte contre le chômage.**

La réduction du temps de travail est l'une des clés essentielles du progrès social. Au total, tandis que l'espérance de vie augmentait, le temps de travail a pratiquement été divisé par 2 depuis le début du 19^{ème} siècle grâce à l'augmentation de la productivité. Or le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) prévoit que la productivité continuera à augmenter malgré une légère baisse de rythme. Si l'on ne veut pas d'une croissance de la production à l'infini ou d'un nombre toujours plus élevé de chômeurs, **ces gains de productivités doivent se traduire par une réduction du temps de travail.**

Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, en France, nous ne travaillons pas moins qu'ailleurs. Ainsi, en intégrant le temps partiel, la durée annuelle moyenne s'élève pour la France à 1 559 heures, contre 1 432 pour l'Allemagne⁹.

Mais le Gouvernement Hollande poursuit et approfondit la ligne de son prédécesseur, en rupture avec un progrès social historique, et qui a montré qu'elle aggravait le chômage : il ne réduit pas la durée hebdomadaire et recule l'âge de la retraite ; il continue les plans sociaux dans le secteur public ; il propose des cadeaux fiscaux aux entreprises sans contrepartie.

Il s'agit d'une politique ultralibérale qui laisse la main au marché, sans contrôle, en priant pour que les aides non ciblées aux entreprises se traduisent par des emplois, quels qu'ils soient, quitte à payer ces aides en détruisant notre modèle social. Il ne s'agit même pas d'une politique de l'offre, qui sera plutôt en baisse du fait de la chute de l'investissement public, mais d'une politique de « laisser faire ».

Nous proposons au contraire une politique qui défend un modèle social élevé, en réduisant le temps de travail et en créant des emplois publics, pérennes et de qualité, dans des secteurs choisis, afin d'orienter l'économie vers des activités utiles socialement et écologiquement et de donner toute sa place au service public.

Il est temps d'exiger d'autres politiques !
Manifestation le 18 Mars à l'appel de Solidaires, CGT, FO, FSU
RV à 13H15 à Montparnasse (Place du 18 juin 1940)

Pour se déclarer en grève : Code 52 sur PGI/GTA

⁹ http://insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1273, repris par LeMonde.fr du 24/11/2011